

Guide des aides économiques

Contrat de développement



OSEO

Bénéficiaires

PME (*) constituées en société, de plus de 3 ans, bénéficiaires et en croissance, qui réalisent un programme d'investissement immobilier ou matériel et qui engagent des dépenses immatérielles.

Finalités

Faciliter le financement des investissements immatériels liés à un programme d'investissement.

Dépenses financées

Investissements immatériels tels que frais de recrutement et de formation, opérations de communication, marketing, coûts d'adaptation aux normes et au respect de l'environnement, ...

Equipements à faible valeur de revente tels que : matériels conçu et réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres (moules agencement spécifiques...), travaux d'aménagements.

Augmentation du besoin en fonds de roulement généré par le projet.

Modalités d'intervention

Prêt sans garantie ni caution personnelle de 40 000 à 400 000 €, dans la limite des fonds propres et quasi fonds propres de l'entreprise, d'une durée de 6 ans avec un allègement du remboursement la première année.

Il est systématiquement associé à un financement bancaire d'un montant au moins égal au double du Contrat de Développement ; ce financement bancaire peut bénéficier d'une garantie d'OSEO ou être partagé avec OSEO

(*) Suivant la définition européenne de la PME.

Définition européenne de la PME : entreprise de moins de 250 salariés déclarant soit un CA annuel inférieur à 50 mil-

lions €, soit un total de bilan n'excédant pas 43 millions €.

Elle doit être indépendante, c'est-à-dire ne pas être détenue à plus de 25% par une ou plusieurs entités qui ne sont pas des PME.

Contacts

OSEO Pays de la Loire
Direction Régionale
63, quai Magellen
BP 42304
44023 Nantes Cedex 1
Tél. 02.51.72.94.00
Tél. : 02.40.47.73.36